



AUBERVILLIERS



Communiqué

Aubervilliers, le 3 avril 2015

Le conseil municipal d'Aubervilliers adopte le budget 2015 sans voter d'augmentation d'impôts

Aubervilliers voit grand pour ses enfants et ses jeunes. Cette priorité a été mise en avant par les élus du conseil municipal qui ont adopté hier (l'opposition municipale PS et droite ayant voté contre, une abstention PRG) leur budget 2015 sans voter d'augmentation d'impôts! Ce tour de force, au moment où le Gouvernement prive la ville de 12, 9 millions d'euros en trois ans, est rendu possible par un plan d'économies de moins 6 % décidé pour tous les budgets des services de la ville et pour toutes les subventions versées aux associations. Notons que les élus ont également décidé, même si là il s'agit d'un petit budget, de baisser leurs indemnités de 6%.

Les dotations de compensation et les solidarités financières entre territoires riches et territoires pauvres ne sont en effet pas suffisantes pour permettre à Aubervilliers de bâtir son budget sans ces économies. Il faut en même temps garantir le financement des actions qu'il faut développer pour répondre aux besoins d'habitants dont les ressources financières sont à la baisse. Et François Hollande reste sourd aux demandes des élus, même de son camp, qui souhaitent que soient reconsidérées les baisses des aides de l'Etat aux communes.

Le budget voté en équilibre dégage donc des priorités et s'astreint à des économies qui au total permettent de lancer la construction d'une école maternelle, d'une école élémentaire, d'un accueil de loisirs sur le quartier Port Chemin-Vert (ouverture en septembre 2016), de dégager un budget supplémentaire pour faire des travaux réclamés par les parents d'élèves et les enseignants dans les écoles (été 2015), d'ouvrir dix-neuf classes en maternelles et en élémentaires (septembre 2015) dont cinq sur le quartier Landy et quatre sur le groupe Jules-Vallès / Eugène Varlin, de financer la fin des acquisitions foncières pour le sixième collège de la ville sur le secteur Sadi-Carnot, de refaire la cour de l'école Jules-Vallès. Cette réfection qui coûte 550 000 euros c'est par exemple l'équivalent de plus d'un point d'impôt à Aubervilliers, le point de fiscalité à Aubervilliers étant de 451 000 euros.

Budget serré mais budget ambitieux avec donc ces politiques éducatives et culturelles en direction des enfants et des jeunes, l'effort porté sur le patrimoine bâti des écoles mais c'est aussi le cas avec l'annonce du financement d'un « bus santé » qui viendra épauler le travail du Centre municipal et de la future maison de santé au plus près des habitants, jeunes comme anciens dans tous les quartiers.

Dans un contexte incertain qui ne réduit pas les inégalités entre les communes Aubervilliers entend maintenir son cap, Pascal Beudet et son équipe conforter financièrement leurs choix de mars 2014.

La Municipalité